

Reglement 2020 - Championnat Triclair - Croix-Rousse Gaz

- 1. Toutes les courses affiliées à la FFTRI sont comptabilisées au championnat : aquathlon, bike and run, duathlon et triathlon.**
2. Le nombre de résultats pris en compte est limité aux **25 meilleurs résultats**.
3. Les points acquis peuvent être comptabilisés de 1 à 8 fois selon la distance :
 - XS : 1 fois,
 - S : 2 fois,
 - M : 3 fois,
 - L : 5 fois,
 - XL-XXL : 8 fois.
4. Le nombre de points attribués dépend du nombre de triathlètes du club au départ de la course. Si N coureurs du club prennent le départ, le 1er obtient N points, le 2ème N-1 points, le 3ème N-2, etc...
5. Le nombre maximum de coureurs pris en compte est de 10 pour les courses « classiques ».
6. **Trois courses « championnat du monde » sont identifiées lors de l'Assemblée Générale : un aquathlon, un bike and run et un triathlon M.**
7. **Le nombre de coureurs pris en compte pour l'attribution des points est illimité pour les courses « championnat du monde ».**
8. **Les courses « championnat du monde » ne comptent que pour un seul résultat, peu importe le format.**
9. **Les épreuves par équipe sont comptabilisées comme les épreuves individuelles**
10. 1 point est attribué dans les cas suivants : au-delà de la 9ème place, abandon, disqualification
11. Les ex-æquo ne sont pas départagés. (**Hors soudoiement de l'autorité chargée de la publication des résultats**)

